

LÉGISLATURE 2020 - 2025

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
12 NOVEMBRE 2024**

<u>PRÉSENTS-ES</u>	:	Mme	A. EPINEY, Présidente
		M.	S. VENTRE, Vice-Président
		M.	B. SCHOPFER, Secrétaire
		Mmes	C. BAILLIF, M. CONRAD et B. DESPLAND
		MM.	S. AGUET, D. ANDALORO, F. CAL SUAREZ, F. MERLON, R. PARTY et M. SUTER
		M.	P. BOUVIER, Maire
		M.	X. BEUCHAT, Adjoint
		Mme	M. PASCHE, Adjointe
<u>EXCUSÉES-É</u>	:	Mmes	J. PARACCHINI et A.-M. PUGIN
		M.	C. HUBER

Mme la Présidente ouvre la séance à 20h00.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 9 oui et 2 abstentions.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Décisions prises lors de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises

Suite au courrier de l'ACG du 17 octobre 2024, **Mme la Présidente** demande si l'un-e des Conseillers-ères municipaux-ales a l'intention de faire opposition à la décision rendue le 16 octobre dernier, soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 79 LAC), au sujet de l'attribution, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de CHF 1 million à la commune du Grand-Saconnex pour l'achat du matériel d'exploitation, de médiation et d'exposition du projet du Musée de la bande dessinée.

Aucun-e Conseiller-ère municipal-e ne souhaite faire valoir son droit d'opposition.
Il est donc pris acte de cette décision.

b) Voyage de fin de législature du Conseil municipal

Mme la Présidente fait part du choix définitif de la destination qui sera la Bourgogne, le weekend des 5 et 6 avril 2025. Au programme, différentes visites et dégustations.

c) Traditionnelle fondue de décembre

M. Ventre annonce que la traditionnelle fondue suivant la séance du Conseil municipal de décembre aura lieu au carnotzet. Cette année, la raclette sera proposée en sus, un doodle sera envoyé aux membres du Conseil municipal pour qu'ils confirment leur présence et fassent leur choix.

d) Photo du Conseil municipal

M. Ventre souhaite une photo du Conseil municipal afin de concocter les bons vœux des Autorités.

3. COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

a) Nuit des Big Bands (Avusy, 22 novembre 2025)

Mme Pasche confirme qu'afin de s'aligner sur les autres communes de la Champagne, une subvention de CHF 1'500.-- sera allouée à cet événement.

b) Emploi de civilistes

Mme Pasche mentionne qu'une dernière demande de complément est parvenue à la Commune mais qu'une décision favorable devrait suivre prochainement.

c) Promotions citoyennes

Mme Pasche déplore que le repas organisé à la MdA par la Commune à cette occasion soit annulé. En effet, malgré l'invitation personnelle envoyée à chaque jeune ayant atteint sa majorité en 2024 (27), une seule réponse (et négative) est parvenue à la Mairie de surcroît hors délai.

d) Rencontre des associations

Mme Pasche annonce que seules 5 associations ont répondu à l'invitation à cette rencontre annuelle des associations communales. Elle espère encore quelques réponses favorables à cette séance permettant d'établir des synergies intéressantes.

e) Décembre en fête(s)

Mme Pasche résume brièvement les différents événements organisés pour fêter l'Avent et remercie celles et ceux qui y participent.

Elle mentionne entre autres le spectacle réservé aux enfants de l'école, « Clochi, clochette, Noël c'est chouette ! », donné par le Collectif du Feu de Dieu, l'après-midi du 20 décembre, ainsi que la soirée du 21 décembre avec une conteuse ayant habité Chancy dans sa jeunesse et un food truck vendant des hamburgers.

A ce sujet, **M. Cal Suarez** précise qu'il s'agit d'un projet mené par la SIGPA. Habituellement en institution, de jeunes autistes ont ainsi l'occasion de montrer ce qu'ils sont capables de faire hors murs et de se valoriser aux yeux de la société. Cela leur donne par ailleurs l'accès au monde du travail dans un cadre bienveillant.

f) Repas de la Commune

Mme Pasche annonce que le repas de la Commune aura lieu le 20 février 2025. A cette occasion, elle rappelle qu'a lieu la remise des mérites chancinois, dont le formulaire de candidature est sur le site internet.

g) Café du Virage

M. Beuchat signale que les aménagements extérieurs ont débutés. Ceux-ci impliquent la suppression de places de parking ainsi qu'une recrudescence de véhicules appartenant aux ouvriers. Un accès au parking de l'école leur a été proposé afin qu'ils ne se garent pas n'importe où.

Parallèlement, le canton a prévu de rénover le bitume de la route de Bellegarde entre le giratoire et le hangar. Le planning de ces travaux tombe plutôt bien puisqu'il est plus ou moins coordonné avec la création du nouveau parking et la démolition du hangar.

M. Schopfer demande si ce sera du phono-absorbant.

M. Beuchat indique que c'est déjà le cas. Il précise que le phono-absorbant a une durée de vie moins longue car il doit être poreux pour absorber le bruit.

h) Lignes téléphoniques aériennes

M. Beuchat explique que la mise en terre des lignes de Passeiry avait été inscrite au budget. Toutefois la Commune ayant reçu un devis exorbitant car il est préalablement nécessaire de faire des sondages ainsi que des chambres de tirages, elle considère que le coût s'élevant approximativement entre CHF 50'000.-- et 100'000.-- est disproportionné et renonce à ce projet.

i) Éclairage du passage piétons de la route de Chancy, entre Passeiry et Athenaz

M. Beuchat avise que la volonté du canton est que tout l'axe soit équipé de la même manière. Dès lors, il n'est pas envisagé de faire différemment pour un seul passage piétons.

j) Chemin piétonnier entre la Mairie et l'école (au travers de l'Oasis)

M. Beuchat mentionne que la récolte des signatures des copropriétés concernées est en cours et que le projet devrait donc être déposé d'ici la fin de l'année.

k) Optima lux

M. Beuchat a avisé le canton que certains luminaires de la route de Valleiry ne fonctionnent plus alors qu'il avait été décidé que l'éclairage soit maintenu compte tenu de l'absence de trottoirs. Sur la route de Bellegarde, seuls les endroits considérés comme dangereux sont éclairés.

4. PROJET DE BUDGET 2025

Mme la Présidente passe la parole à **M. Bouvier**.

M. Bouvier remercie les Commissions pour avoir transmis les demandes à inscrire au budget dans le temps imparti, ainsi que ses Adjointes et Mme Spencer pour le travail effectué dans ce cadre.

M. Bouvier suggère de renvoyer le projet de budget 2025 en commission des finances pour l'examen détaillé de tous les éléments.

Mme la Présidente demande aux Conseillers-ères municipaux-ales de se prononcer par un vote sur le renvoi du sujet en commission des finances.

Ce renvoi est accepté à l'unanimité, soit par 11 oui.

Cette séance aura lieu le lundi 18 novembre 2024.

5. PROJET DE RÉOLUTION

a) Proposition relative à la nomination au grade de Capitaine de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la Commune de Chancy

Mme la Présidente donne lecture de l'intitulé du projet de résolution et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

M. Bouvier précise que M. Hoffmann a passé son enfance à Chancy et que toute la fratrie (5) a toujours été très investie dans la Compagnie. Actuellement 1^{er} Lieutenant, il s'engagerait en tant que Capitaine pour les 10 prochaines années. Il indique que ce poste nécessite non seulement une

formation complète et complexe mais demande en sus un important investissement en exercices, séances et autres démarches liées à la bonne marche d'un État-major.

M. Bouvier spécifie qu'il ne sera pas rémunéré pour cette tâche, mais bénéficiera uniquement des jetons de présence comme tout sapeur volontaire et conclut en encourageant le Conseil municipal à voter favorablement cette nomination, largement soutenue par l'Exécutif et les membres de la Compagnie.

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La résolution est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.
Il est pris acte de cette décision.

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission du territoire et des constructions

Aucune communication.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

M. Ventre mentionne que la commission se réunira en début d'année prochaine et se réjouit de l'abaissement de la vitesse à 60 km/h sur la route de Valleiry, entre la sortie du village et le pont.

c) Commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs

Mme Epiney avise qu'une séance est planifiée le mercredi 27 novembre.

d) Commission des finances

M. Merlon rappelle la séance déjà mentionnée est fixée au 18 novembre.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Despland convie les membres du Conseil municipal à assister à la conférence « Chancy, le sentier vers la liberté » donnée ce jeudi 14 novembre à la salle communale par M. Marc-André Baschy, Président de l'Association « Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont ».

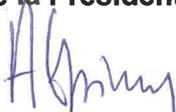
f) Commission de la Cité de l'Énergie et du développement durable

Aucune communication.

g) Commission ad hoc pour l'utilisation de la salle communale

Aucune communication.

Mme la Présidente lève la séance à 20h30.



La Présidente du Conseil municipal
Aurélie Epiney



Le Secrétaire du Conseil municipal
Boris Schopfer



La Secrétaire
Joëlle Noverraz